

ABONNEMENT.

Un an... Six mois... Trois mois... Poste: Un an... Six mois... Trois mois...

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... Réclames... Faits divers...

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions...

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction...

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

3 Janvier 1879.

ELECTIONS SENATORIALES

Du 5 janvier 1879.

Candidats conservateurs:

- M. le Général D'ANDIGNÉ, sénateur sortant. M. le Baron LE GUAY, sénateur sortant. M. Achille JOUBERT, sénateur sortant.

L'élection du 5 janvier emprunte aux circonstances un caractère de gravité qui ne doit échapper à personne.

Les invalidations en masse faites par la Chambre basse, invalidations qui ont frappé avec si peu de justice les députés de la droite, n'ont pas peu contribué à jeter l'inquiétude dans les esprits.

En ce moment, on se préoccupe à bon droit des intentions hostiles de la Chambre basse contre le Sénat; si l'on n'ose encore demander ouvertement sa suppression, il faut bien convenir qu'avant d'enlever à notre gouvernement constitutionnel le seul élément d'ordre sur lequel nous puissions fonder des espérances, l'on cherche à s'en emparer pour le supprimer plus facilement après.

Les conservateurs doivent combattre ces projets, et, comprenant le but si persévéramment poursuivi, s'opposer à leur réalisation.

Les élections du 5 janvier sont une occasion dont il faut savoir profiter en donnant ses suffrages aux candidats du comité conservateur. Il ne suffira pas de les déposer silencieusement et comme le feraient des hommes timides.

En face de l'ennemi, on marche le front haut, et il n'appartient à personne de tenir cachée son adhésion à la liste conservatrice. Il s'agit, devant les périls dont nous ap-

prochons tous les jours davantage, de ne pas nous trouver désunis et désarmés contre les ennemis de notre société.

Il s'agit de savoir si nous laisserons notre pays livré, sans défense, aux déclamations et aux entraînements de parus dont le nom est déjà trop connu.

Il s'agit de savoir si nous voulons, oui ou non, établir dans notre malheureuse France le régime légal de la Commune; si nous voulons voir une à une tomber devant nous les institutions qui nous protègent encore.

L'opportunisme est déjà vieux et usé; pour retremper sa popularité, Gambetta se voit contraint de se lier par de dangereuses promesses. Les comités les plus avancés commencent à lui signifier des ordres, et la majorité n'est pas éloignée de se déshabituer d'obéir aux ordres du Maître. Derrière lui, les silhouettes des Clémenceau, des Laisant et des Naguet, apparaissent comme des fantômes menaçants.

Et lorsque la magistrature, frappée dans son indépendance, aura cessé de sauvegarder nos propriétés et notre liberté; lorsqu'on aura arraché des mains du père de famille l'autorité paternelle; lorsque l'enseignement religieux aura été supprimé dans nos écoles; lorsqu'on aura expulsé les ordres religieux et mis la religion au ban de la société.

Et enfin, lorsqu'on aura détruit la discipline dans l'armée, nous serons bien prêts de nous voir appliquer la loi des suspects et de voir renaitre la Convention, de funèbre mémoire.

Au milieu des inquiétudes sans nombre qui nous agitent, faisons-nous nos affaires? Le commerce est inquiet; de toutes les places s'élèvent des plaintes.

La souffrance est partout, le travail nul et la misère est à son comble.

Voilà les fruits de cette agitation, à laquelle il faut porter un prompt remède.

Electeurs, jetez un coup-d'œil autour de vous, écoutez les doléances des commissions, et dites-nous si ce n'est pas là l'œuvre funeste de la Révolution.

Electeurs, vous êtes comme nous les ad-

versaires du programme révolutionnaire; si vous voulez le repos, si vous voulez le respect des principes sur lesquels repose la société; si vous voulez obtenir à la fois protection et satisfaction pour vos intérêts matériels si gravement menacés, votez pour les candidats conservateurs.

L'EUROPE

ET L'EXPORTATION RÉPUBLICAINE.

L'Europe continue à faire un très-froid accueil aux déclarations pacifiques que M. Gambetta a prodiguées dans son fameux discours aux commis-voyageurs.

L'autre jour, nous enregistrions l'opinion de la presse anglaise, et, si sympathique que l'Angleterre se soit toujours montrée à la Révolution, cette opinion n'avait, on s'en souvient, rien dont le chef de notre majorité pût beaucoup s'enorgueillir.

Aujourd'hui, c'est l'Allemagne qui parle, et ce langage, d'une franchise plus brutale, ne nous apporte malheureusement rien que notre patriotisme n'eût dès longtemps prévu.

Nous savons (et la fameuse correspondance diplomatique mise au jour par le procès d'Arnim ne permet pas d'en douter) que M. de Bismark voit un intérêt allemand très-net à ce que la République épuise nos forces nationales et isole la France en Europe. C'est dans son teutonisme qu'il a trouvé cette idée. Aussi ne sommes-nous nullement surpris de voir l'organe officiel du chancelier, la Gazette de l'Allemagne du Nord, s'élever à l'avance contre ceux qui osent montrer « la situation pénible dans laquelle la France se trouve à l'égard de l'étranger, par suite de la forme républicaine de son gouvernement. »

Le Fremdenblatt de Vienne félicite M. Gambetta de ce qu'il peut déclarer aujourd'hui en France, au milieu des acclamations de son auditoire, « que la France ne marche plus à la tête des nations du Globe. »

Voilà ce dont l'orgueil patriotique de l'ancien dictateur doit se contenter.

La Nouvelle Presse libre (Vienne) se réjouit en entendant dire que les Français ne veulent pas faire l'exportation de leurs théories, et constate que cette déclaration éminemment politique désarme les ennemis des institutions que la France s'est données. Ces institutions nous avaient donc suscité des ennemis et fourni des armes à ces ennemis.

La Post, de Berlin, félicitant à son tour M. Gambetta de renoncer à faire de ses théories un article d'exportation, ajoute ces mots significatifs: « Il y a lieu d'espérer que les républicains français feront leur profit de cette déclaration. Sans le bénéfice de cette condition, la France n'a certainement rien à craindre de l'Europe monarchique. »

Enfin le journal l'Italie, s'exprimant avec plus de clarté encore, dit très-haut: « Une République qui voudrait faire revivre les traditions de propagande aurait immédiatement contre elle l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche. »

Voilà tout ce que la parole de M. Gambetta a recueilli au-delà des frontières. La moisson est maigre et notre patriotisme n'a pas le droit de revenir bien fier de ce petit voyage entrepris à travers l'opinion publique européenne.

On nous tolérera, peut-être, à condition que le génie français, rompant avec sa nature, avec ses légendes et nobles traditions de propagande, abdique, ou se suicide.

L'INCIDENT FRANCO-TUNISIEN.

Nous devons revenir sur l'affaire de Tunis, qui semble entrer dans une nouvelle phase, et qui commence à préoccuper sérieusement le public.

Nous ne nous aventurerons pas imprudemment dans cette question qui devient fort délicate; nous tenons pour le moment à nous borner au récit des faits.

Voici ce que la France a publié:

« Une grave nouvelle nous parvient encore aujourd'hui.

» M. Maccio, le nouveau chargé d'affaires

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE CALENDRIER DE LA MANSARDE.

(Suite. — Voir Écho des 12 et 13 janvier, 12, 13, 14, 19 et 20 mars, 14 et 16 avril, 24, 25 et 26 mai, 21, 23 et 25 juin, 10 et 11 juillet, 13 et 14 août, 18, 19 et 20 septembre, 19, 20 et 22 octobre, 14, 15 et 16 novembre.)

DÉCEMBRE.

Le 30 au soir. — J'étais au lit, à peine délivré de cette fièvre délirante qui m'a tenu si longtemps entre la vie et la mort. Mon cerveau affaibli faisait effort pour reprendre son activité; la pensée se produisait encore incomplète et confuse, comme un jet lumineux qui perce les nuages; je sentais, par instant, des retours de vertige qui brouillaient toutes mes perceptions et confondaient les images; je flottais pour ainsi dire entre des alternatives d'égarément et de raison.

Par instant, tout m'apparaissait clairement, comme ces perspectives qui s'ouvrent devant nous

par un temps serein, du haut de quelque montagne élevée. Nous distinguons les eaux, les bois, les villages, les troupeaux, jusqu'au chalet posé aux bords du ravin; puis, subitement, une raffale chargée de brumes arrive, et tout se confond!

Ainsi livré aux oscillations d'une lucidité mal reconquise, je laissais mon esprit en suivre tous les mouvements sans vouloir distinguer la réalité de la vision. Il glissait doucement de l'une à l'autre; la veille et le rêve me venaient de plain-pied!

Or, tandis que j'étais dans cette incertitude, voici que, devant moi, au-dessous de la pendule dont le poulx sonore mesure les heures, une femme m'est apparue!

Le premier regard suffisait pour faire comprendre que ce n'était point là une fille d'Eve. Son œil avait l'éclat mourant d'un astre qui s'éteint, et son visage la pâleur d'une sublime agonie. Revêtue de draperies de mille couleurs où se jouaient les teintes les plus joyeuses et les plus sombres, elle tenait à la main une couronne effeuillée.

Après l'avoir contemplée quelques instants, je lui ai demandé son nom et ce qu'elle faisait dans ma mansarde. Ses yeux, qui suivaient l'aiguille de la pendule, se sont tournés de mon côté, et elle a répondu:

— Tu vois en moi l'année qui va finir; je viens recevoir tes remerciements et tes adieux.

Je me suis dressé sur mon coude avec une sur-

prise qui a bientôt fait place à un amer ressentiment.

— Ah! tu veux être remerciée, me suis-je écrié; mais voyons pour cela ce que tu m'as apporté!

Quand j'ai salué ta venue, j'étais encore jeune et vigoureux! tu m'as retiré chaque jour quelque peu de mes forces, et tu as fini par m'envoyer la maladie! Déjà, grâce à toi, mon sang est moins chaud, mes muscles sont moins fermes, mes pieds moins agiles, mes sensations moins promptes. Tu as déposé dans mon sein tous les germes des infirmités; là où croissaient les fleurs de l'été de la vie, tu as méchamment semé les orties de la vieillesse.

Et comme si ce n'était pas assez d'avoir affaibli mon corps, tu as aussi amoindri mon âme; tu as éteint en elle les enthousiasmes des jeunes années; elle est devenue paresseuse et craintive. Autrefois ses regards embrassaient généreusement l'humanité entière, tu l'as rendue myope et elle ne voit plus rien au-delà d'elle-même.

Voilà ce que tu as fait de mon être: quant à ma vie, regarde à quelle tristesse, à quel abandon, à quelles misères tu l'as réduite!

Depuis tant de jours que la fièvre me retient cloué sur ce lit, qui a pris soin de cet intérieur qui faisait ma joie? Né vais-je point trouver mes armoires vides, ma bibliothèque dégarinée, toutes mes pauvres richesses perdues par la négligence ou l'infidélité? Où sont les plantes que je cultivais, les oi-

seaux que j'avais nourris? Tout a disparu! ma mansarde est désertée, muette, solitaire!

Revenu seulement depuis quelques instants à la conscience de ce qui m'entoure, j'ignore même qui m'a veillé pendant ces longues souffrances. Sans doute quelque mercenaire, reparti quand mes ressources auront été épuisées.

Et qu'auront dit de mon absence les maîtres auxquels je devais mon travail? A ce moment de l'année où les affaires sont plus pressantes, auront-ils pu se passer de moi, l'auront-ils voulu? Peut-être suis-je déjà remplacé à ce petit bureau où je gagnais le pain de chaque journée! Et c'est toi, toi seule, méchante fille du temps, qui m'auras apporté tous ces désastres: force, santé, aisance, travail, tu m'as tout enlevé; je n'ai reçu de toi qu'insultes ou dommages, et tu oses encore réclamer ma reconnaissance!

Ah! meurs, puisque ton jour est venu; mais meurs méprisée et maudite; et puisse-je écrire sur ta tombe l'épithète que le poète arabe grava sur celle d'un roi:

« Passant, réjouis-toi, celui que nous avons enterré ici ne peut plus revivre. »

Je viens d'être réveillé par une main qui prenait la mienne; et, ouvrant les yeux, j'ai reconnu le médecin.

Après avoir compté les pulsations du poulx, il a

d'Italie, vient d'arriver à Tunis sur un bâtiment de guerre. Dès le lendemain, toutes les troupes de bord du vaisseau italien ont débarqué et sont entrées dans la ville tambours battant et en armes.

Il arrive souvent que, dans les ports étrangers, les officiers des différentes nations sollicitent et obtiennent des autorités indigènes la permission de se rendre à terre pour faire faire l'exercice à leurs compagnies de débarquement.

Mais ce qui donne au fait que nous signalons une importance exceptionnelle, c'est que, dernièrement, le bey a refusé, de la façon la plus formelle et opiniâtre, au consul de France, M. Roustan, l'autorisation de laisser débarquer, dans le même but, hors de la ville, l'équipage du *Champlain*, qui stationnait depuis trois mois dans la rade de Carthage, et qui aurait pris terre sur la concession française du tombeau de saint Louis.

Il faut avouer que ce sont là, de la part du bey de Tunis, des provocations bien audacieuses, et qu'une attitude énergique est désormais nécessaire de notre part.

Nous sommes assurés que sur ce point notre ministre des affaires étrangères ne failira pas à son devoir.

Des explications ont déjà dû être demandées à Vienne par M. Waddington, touchant la présence du consul d'Autriche lors de la tentative de violation d'une propriété française, faite le 9 décembre au détriment de M. le comte de Nancy.

Comme nous l'avons dit il y a deux jours, une réparation éclatante va être demandée en outre au bey lui-même.

Il y a deux jours, *l'Indépendance belge*, faisant allusion aux observations de *l'Union*, écrivait ceci :

*L'Union* fait observer assez justement que l'Autriche-Hongrie n'a aucun intérêt en cette affaire et qu'elle en a moins encore à susciter des embarras à la France. Mais comme on a parlé d'un consul général, *l'Union* ne doute pas qu'il ne s'agisse du représentant d'une autre puissance, et elle exprime le désir de le connaître. La feuille légitimiste obéit en cela à des haines cléricales qui lui font voir partout des interventions hostiles à la France, tantôt de la part de l'Angleterre, tantôt de la part de l'Italie. Nous sommes convaincus que, cette fois encore, ces haines incorrigibles n'auront pas la satisfaction que *l'Union* ne peut s'empêcher d'espérer toujours.

*L'Union* dit à ce propos :

Nous n'avons pas dit un seul mot de l'Angleterre ou de l'Italie qui pût faire soupçonner l'intervention des consuls de ces deux puissances.

Le journal belge avait donc tort de parler de nos « haines cléricales » qui n'ont rien à voir dans cette question du bey de Tunis. Nous renvoyons ces observations au journal la *France* qui aujourd'hui met directement en cause le chargé d'affaires d'Italie, et *l'Indépendance belge* n'accusera certes pas cette feuille de cléricisme, à moins de vouloir tomber dans le grotesque.

hoché la tête, s'est assis aux pieds du lit et m'a regardé en se grattant le nez avec sa tabatière.

J'ai su depuis que c'était un signe de satisfaction chez le docteur.

Eh bien ! nous avons donc voulu nous faire enlever par la camarade ? m'a dit M. Lambert de son ton moitié jovial, moitié grondant. Peste ! comme on y allait de bon cœur ! Il a fallu vous retenir à deux bras, au moins !

Ainsi vous avez désespéré de moi, docteur ? ai-je demandé un peu saisi.

Du tout, a répondu le vieux médecin ; pour désespérer quelquefois il faudrait avoir habituellement de l'espoir, et je n'en ai jamais. Nous ne sommes que les instruments de la Providence, et chacun de nous devrait dire comme Ambroise Paré : « Je le pensai, Dieu le guérit. »

Qu'il soit donc béni ainsi que vous, me suis-je écrié, et puisse la santé me revenir avec la nouvelle année !

M. Lambert a haussé les épaules.

Commencez par vous la demander à vous-même, a-t-il repris brusquement ; Dieu vous la rend, c'est à votre sagesse et non au temps de la conserver. Ne dirait-on pas que les infirmités nous viennent comme une pluie ou comme un rayon du soleil, sans que nous y soyons pour quelque chose ? Avant de se plaindre d'être malade, il faudrait prouver qu'on a mérité de se bien porter.

Un mot maintenant sur les faits eux-mêmes. Le débarquement des troupes italiennes à Tunis peut être le commencement d'une complication assez grave ; mais il peut aussi n'être qu'un incident ordinaire, puisqu'il est admis que les équipages obtiennent parfois la permission de débarquer pour faire l'exercice.

Le refus d'autorisation à l'équipage du navire français est évidemment un acte de mauvais vouloir. Mais enfin jusqu'ici il n'y a pas de conflit inévitable, et il est encore permis d'agir par voie diplomatique soit auprès du bey de Tunis, soit auprès de son suzerain le sultan.

Seulement nous engageons notre ministre des affaires étrangères à être prudent, à ne pas faire de démarche inconsidérée. Il est en ce moment sur un terrain brûlant où chaque pas risque de le compromettre. Il ne faut pas oublier qu'après la convention du 4 juin, des bruits ont couru qui nous attribuaient le protectorat de Tunis, comme mode de compensation. Des allusions même y ont été faites dans des documents diplomatiques.

Qui sait donc si des défiances ne sont pas éveillées à tort ou à raison chez des nations voisines, et si on ne nous prête pas des projets qui, sans doute, de la pensée de notre gouvernement ? Qui sait enfin si le bey de Tunis n'a pas été sollicité par des influences étrangères pour soulever un conflit ? Des raisons fort graves semblent donc réunies pour imposer à notre diplomatie la plus sage réserve, en une question aussi délicate.

### Chronique générale.

Le gouvernement français n'a pas renoncé à obtenir du cabinet allemand la création d'un consulat français à Metz. Notre ambassadeur à Berlin a été chargé de poursuivre de nouvelles négociations pour arriver à cette nomination réclamée avec instance par un grand nombre de nos nationaux qui résident en Lorraine.

La nouvelle d'une tentative d'assassinat sur la personne de l'Empereur d'Autriche est venue par des renseignements officiels qui ont soin de prévenir que les journaux autrichiens ont reçu l'injonction formelle de n'en pas parler.

Encore un nouveau journal politique et quotidien à 40 centimes qui va venir grossir le nombre des feuilles républicaines. Le *Phare parisien*, dont la déclaration a été déposée à la préfecture de police.

Ce journal sera l'écho d'un groupe de sénateurs de la gauche, dont l'un d'eux est le principal bailleur de fonds.

Le premier article de ce journal sera dû à la plume d'Henri Rochefort.

J'ai voulu sourire ; mais le docteur s'est fâché.

Ah ! vous croyez que je plaisante, a-t-il repris en élevant la voix ; mais dites-moi un peu qui de nous donne à sa santé l'attention qu'il donne à sa fortune ? Economisez-vous vos forces comme vous économisez votre argent ? évitez-vous les excès ou les imprudences avec le même soin que les folles dépenses ou les mauvais placements ? avez-vous une comptabilité ouverte pour votre tempérament comme pour votre industrie ? cherchez-vous chaque soir ce qui a pu vous être salutaire ou malfaisant, avec la prudence que vous apportez à l'examen de vos affaires ? Vous-même qui riez, n'avez-vous pas provoqué le mal par mille extravagances ?

J'ai voulu protester en demandant l'indication de mes extravagances ; le vieux médecin a écarté tous ses doigts, et s'est mis à les compter l'une après l'autre.

Primo, s'est-il écrié, manque d'exercice ! Vous vivez ici comme le rat dans son fromage, sans air, sans mouvement, sans distractions. Par suite, le sang circule mal, les humeurs s'épaississent, les muscles inactifs ne réclament plus leur part de nutrition ; l'estomac s'allanguit et le cerveau se fatigue.

Secundo, Nourriture irrégulière. Le caprice est votre cuisinier, l'estomac un esclave qui doit accepter ce qu'on lui donne, mais qui se venge sournoisement comme tous les esclaves.

On annonce pour les premiers jours de janvier l'apparition d'une brochure due à la plume d'un ancien secrétaire de l'Empereur qui est appelée, dit-on, à faire sensation par les révélations qu'elle contient.

Des membres du conseil municipal de Lyon viennent de demander au préfet actuel la mise en accusation de M. Ducros, l'ancien préfet du Rhône, au sujet de la disparition des drapeaux des légions lyonnaises qui ont été incinérés par ordre d'un précédent ministre de la guerre.

### LA PEINE DE MORT EN SUISSE.

On lit dans la *Patrie* :

Pendant que les faux philanthropes plaident la cause de messieurs les assassins, les faits viennent renverser toutes leurs théories.

Ainsi, il résulte d'une statistique publiée dans le canton de Fribourg, et qui y a produit une grande impression, que pendant les dix années de 1864 à 1874, antérieures à l'abrogation de la peine capitale, il n'y a eu que sept cas d'homicide ou d'assassinat. Après l'abolition de la peine capitale, il y a eu dans le même canton vingt cas pour une période de quatre années. Ainsi, lorsque le meurtre était puni de mort, on n'avait à constater en moyenne qu'un cas par an, tandis qu'aujourd'hui il s'en produit cinq annuellement.

Cette constatation indiscutable a donné au mouvement de l'opinion pour le rétablissement de la peine de mort un développement des plus accentués, ce dont il faut se féliciter.

Il est question de la réintégration de M. Charles Habeneck dans une sous-préfecture. Le prochain mouvement administratif qui va paraître dans quelques jours nous donnera cette surprise.

La *Marseillaise* est terriblement gênée par la présence d'un militaire au ministère de la guerre. Elle voudrait un ministre de la guerre civil ; ce serait plus facile à le démontrer. Il ne suffit pas à la feuille radicale de demander que les enterrements soient civils ; elle veut que les ministres de la guerre le soient aussi. Les civilistes de la *Marseillaise* nous inquiètent.

Si les représentants de la nation, dit-elle, sont animés des véritables principes républicains, ils exigeront que le successeur de M. Borel soit choisi parmi les membres civils de l'une ou de l'autre Assemblée, que leurs aptitudes désigneront le plus naturellement à ces importantes fonctions.

Le premier jour de l'An à Paris a été des plus mauvais et des plus désagréables ; la pluie n'a cessé de tomber, et le vent a continuellement soufflé en tempête.

Tertio, Veilles prolongées ! Au lieu d'employer la nuit au sommeil, vous la dépensez en lectures ; votre alcôve est une bibliothèque, votre oreiller un pupitre ! A l'heure où le cerveau fatigué demande du repos, vous le conduisez à une orgie, et vous vous étonnez de le trouver endolori le lendemain.

Quarto, La mollesse des habitudes ! Enfermé dans votre mansarde, vous vous êtes insensiblement entouré de mille précautions douillettes. Il a fallu des bourrelets pour votre porte, un paravent pour votre fenêtre, des tapis pour vos pieds, un fauteuil ouaté de laine pour vos épaules, un poêle allumé au premier froid, une lampe à lumière adoucie, et, grâce à toutes ces précautions, le moindre vent vous enrhumé, les sièges ordinaires vous exposent à des courbatures, et il vous faut des lunettes pour supporter la lumière du jour. Vous avez cru conquérir des jouissances, et vous n'avez fait que contracter des infirmités.

Quinto...

Ah ! de grâce, docteur, assez ! me suis-je écrié. Ne poussez pas plus loin l'examen ; n'attachez pas à chacun de mes goûts un remords.

Le vieux médecin s'est gratté le nez avec sa tabatière.

Vous voyez, a-t-il dit plus doucement en se levant, vous fuyez la vérité, vous reculez devant l'enquête ! prouve que vous êtes coupable : *Habemus confitentem reum !* mais au moins, mon cher,

Les petits vendeurs du boulevard ont fait de mauvaises recettes, ainsi que les milliers de mendiants qui encombraient les rues et les abords des églises.

Les visites officielles ont eu lieu, à Versailles et à Paris, selon le programme des années précédentes. Quant aux visites particulières, elles ont été beaucoup moins nombreuses qu'en 1878. Heureux les visiteurs qui ont pu se procurer un fiacre ! Les autres se sont vus contraints de patauger dans la boue et exposés à recevoir des averse, tant il était difficile, sur certains points, de tenir un parapluie ouvert !

Peu de journaux ont paru hier matin (sept ou huit), et ceux qui ont paru se bornent à donner un tableau sommaire des principaux faits qui ont marqué l'année qui vient de finir. Ce travail n'offre pas un grand attrait.

### Etranger.

L'AFFAIRE DE KIEFF.

Nous avons parlé hier d'une émeute d'étudiants à Kieff, émeute dans laquelle quatre-vingts étudiants avaient été tués ou blessés.

Voici les renseignements qui nous parviennent à ce sujet :

Dans un meeting tenu en dehors de la ville, les étudiants avaient décidé de protester contre la fermeture des cours de l'Université. En conséquence, un groupe bien armé se dirigea vers l'Université et y pénétra de vive force, après avoir désarmé les hommes de police municipale du poste. Une fois dans la place, ils affichèrent sur le tableau destiné aux placards d'avis des autorités universitaires une protestation très-énergique contre les procédés arbitraires de ces autorités. Deux compagnies de la milice locale, appelées sur les lieux, essayèrent de disperser les étudiants qui résistèrent, et il s'ensuivit une lutte dans laquelle 80 personnes ont été tuées ou blessées des deux côtés.

On dit que des échauffourées semblables, mais sur une échelle moindre, ont eu lieu dans d'autres villes universitaires. On prête au gouvernement l'intention de proclamer l'état de siège à Kieff et à Karkoff. Des ordres ont été envoyés à la police à la frontière pour qu'elle redouble de vigilance afin d'arrêter l'introduction des pamphlets révolutionnaires dans le pays qui, jusqu'à présent, avait été pratiquée en grand, et pour empêcher l'entrée d'émissaires révolutionnaires d'Allemagne. Plusieurs personnes munies de passeports anglais et soupçonnées d'être des agents des comités révolutionnaires étrangers ont été arrêtées et deux d'entre elles ont été reconnues comme réfugiés russes.

ITALIE. — Un journal illustré de Florence, ayant publié une charge offensive pour M. Gambetta, a été saisi le même jour par l'autorité italienne.

n'accusez plus les quatre saisons, à l'exemple des portières.

Là-dessus il m'a encore tâté le pouls, et il est parti en déclarant que son ministère était fini, et que le reste me regardait.

Le docteur sorti, je me suis mis à réfléchir. (Magasin pittoresque.) (A suivre.)

### Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

LUNDI 6 janvier 1879,

Une première représentation de :

### LA REINE TOPAZE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de MM. Lockroy et Léon Battu, musique de Victor Massé.

Les principaux rôles seront joués par MM. LEROY, ROGER, SURBAU, DESCAMPS, M<sup>lle</sup> Marguerite NAU et THIBAUT.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h.

ESPAGNE. — On écrit de Madrid que le gouvernement espagnol, sous l'inspiration de M. de Bismark, vient d'envoyer une note à tous les gouvernements européens pour leur demander de former une ligue contre le socialisme.

— On télégraphie de Madrid que le défenseur de Moncasi a présenté une pétition signée de 7,531 personnes et demandant la commutation de peine.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### CRUE DE LA LOIRE.

La dépêche suivante est arrivée hier soir à Saumur :

« La cote d'Orléans, aujourd'hui 2 janvier, 8 heures du matin, était de 2<sup>m</sup> 75. La crue de la Loire ne s'est pas arrêtée. Elle paraît devoir continuer à Orléans jusque dans la nuit du 2 au 3 janvier et atteindre la cote de 3 mètres.

» On présume que le maximum aura lieu, à Saumur, dans la nuit du 4 au 5 janvier, et qu'il s'élèvera à 4<sup>m</sup> 70. »

Nous ne sommes qu'au 3 janvier et la Loire est déjà à 4<sup>m</sup> 68 au pont de Saumur. Nous devons donc nous attendre à voir le fleuve s'élever encore, car il doit être alimenté en ce moment par ses affluents au-dessous d'Orléans.

La Vienne est toujours redoutable pour Saumur.

Le 28 décembre, le Président de la République a commué la peine de mort, prononcée contre Dubray, en celle des travaux forcés à perpétuité. C'est mardi que cette nouvelle a été annoncée au condamné. On lui a enlevé ses chaînes et on l'a enfermé dans une cellule particulière, en attendant son départ pour la Nouvelle-Calédonie.

Le mariage de M. de la Porte, député des Deux-Sèvres, avec M<sup>lle</sup> Henriette Allain-Targé, fille du député, aura lieu lundi prochain 6 janvier, à onze heures, à la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris, et le même jour, à midi précis, en l'ÉGLISE Notre-Dame de Lorrette.

### GRAND-THEATRE D'ANGERS.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire :

« Nous avons assisté dimanche soir à la première représentation de la Reine Topaze. M<sup>lle</sup> Nau a remporté un succès complet, digne de celui qu'elle avait eu il y a deux ans à Lille. L'éminente artiste a été brillamment secondée par MM. Leroy et Rougé.

» Nous nous proposons de revenir sur l'interprétation de la Reine Topaze; mais, dès aujourd'hui, nous disons que rien n'a laissé à désirer. La mise en scène, les décors, les costumes sont irréprochables. M. Chavannes trouvera dans la Reine Topaze de bonnes recettes, nous le lui prédisons. »

La Reine Topaze sera jouée lundi prochain à Saumur.

### ANGERS.

Dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 janvier, deux bateaux de transport, appartenant à M. Bernard, maître marinier, demeurant à Cunault, ont coulé dans la Maine. Ils étaient assurés à une compagnie d'Orléans.

Dans la même nuit, deux bateaux à laver, l'un à M. Roland, quai du Roi-de-Pologne, l'autre à la veuve Démont, même quai, ont coulé avec tout ce qu'ils contenaient. Ces deux bateaux n'étaient point assurés.

Sur le quai des Carmes, un autre accident du même genre est arrivé. Le propriétaire est M. Aubin; la perte est de sept à huit mille francs. Rien n'était assuré.

Il n'y a eu aucun accident de personnes. (Etoile.)

Beau trait d'un brigadier de gendarmerie.

On lit dans l'Union libérale de Tours :

« On nous écrit de Beaumont-la-Ronce un acte d'humanité que nous nous empressons de porter à la connaissance de nos lecteurs :

» Au village de Louestault, limitrophe de Beaumont-la-Ronce, habite un malheureux journalier, père de six enfants, qui, par suite du manque de travail, est tombé dans

la plus profonde misère. Il y a quelque temps, ces malheureux se sont trouvés littéralement sans pain.

» Le brigadier de gendarmerie de Beaumont-la-Ronce, ayant eu connaissance de la triste situation de cette famille, s'est empressé de lui faire donner du pain par son boulanger, avec recommandation de continuer jusqu'à ce que le père ait trouvé de l'ouvrage et se trouve en mesure de subvenir aux besoins de sa femme et de ses enfants.

» La conduite du brigadier de gendarmerie de Beaumont-la-Ronce est au-dessus de tout éloge. »

### POITIERS.

Les élections du Tribunal de commerce de Poitiers n'ont pu avoir lieu, aucun des électeurs présents ne s'étant prêté à concourir, comme assesseur, à la constitution du bureau.

### CHATEAUGONTIER.

Il paraît, comme nous l'avons dit déjà, que la ville de Châteaugontier va être dotée d'une rosière.

En effet, dit le Journal de Châteaugontier, « le couronnement d'une rosière à Châteaugontier semblerait être la condition principale d'un legs fait à la ville par M. Paul Quinefaut, décédé mardi dernier à Laval.

» M. Quinefaut était né à Châteaugontier, faubourg d'Azé, en 1800. Après avoir exercé les fonctions de vérificateur de l'Enregistrement, il s'était retiré à Laval, hôtel de l'Ouest. L'éloignement d'héritiers présomptifs rendit nécessaire l'apposition des scellés dans les appartements qu'il occupait. C'est en procédant à cette opération que M. le juge de paix du canton Est de Laval découvrit dans un des meubles un pli cacheté portant cette suscription : « Pour remettre à M. le Président du tribunal civil de l'arrondissement où je décéderai. »

» Ce désir ayant été rempli et le magistrat ayant rompu l'enveloppe, y trouva un testament fait dans la forme autographe, par lequel M. Quinefaut instituait la ville de Châteaugontier sa légataire universelle, à la condition expresse que, chaque année, on couronnera une rosière à Châteaugontier, et que le nom du bienfaiteur sera donné à l'une des places de la ville.

» L'importance du legs est assez difficile à constater. On croit pourtant que la ville vient de recevoir de belles étrennes. »

### TIRAGE DE LA LOTERIE NATIONALE.

La commission de la loterie nationale se propose, nous dit-on, d'introduire quelques modifications dans le mode du tirage, publié récemment par tous les journaux.

Les deux lots de 50,000 et de 100,000 fr. qui devaient terminer le tirage en vue de lui conserver jusqu'à la fin l'intérêt qu'il avait au début, reprendraient le rang qui leur appartient. On a pensé, en effet, qu'il ne serait pas juste que les 70,000 personnes auxquelles écherrait un lot fussent évincées, pour avoir gagné un objet sans valeur, du droit de participer aux chances de ces deux derniers lots, après avoir, comme tout le monde, pris des billets avec l'espoir de gagner un des gros lots.

Ces conditions du tirage régularisées, on proposerait de former un gros lot avec la moitié de la recette des entrées qu'on évalue approximativement à 100,000 fr. A ce dernier lot, qui serait le lot de consolation, concourraient tous les possesseurs de billets, gagnants ou non.

L'entrée de l'exposition des lots a été définitivement fixée à 4 fr. par personne. Il est seulement possible que, pour éviter l'encombrement, on prenne 2 fr. les premiers jours.

### PROPHÉTIES DE NICK.

Voici, d'après Nick, le temps probable qu'il fera pendant le mois de janvier :

A part des perturbations qui se produiront aux époques critiques indiquées plus loin, la première et la troisième dizaines de janvier seront relativement assez belles, avec éclaircies ou ciel brumeux et gelées moyennes, quelques-unes vives, principalement dans le voisinage de l'apogée ou des lunestices, et principalement sur la zone méridionale de la France.

Temps plus accidenté sur la zone centrale et la zone septentrionale, notamment pendant la période du 12 au 27; gros temps

et neige abondante sur le Centre, l'Est et le Nord, particulièrement vers les nœuds de la lune et le lunestice austral. Crues d'eau après. En résumé, le mois de janvier sera moins accidenté et plus froid que le mois de décembre.

Epoques critiques. — Bourrasques probables le plus souvent sur les Iles Britanniques, au début des périodes critiques mises ci-après entre deux tirets et marquées de un ou plusieurs points d'interrogation, suivant l'importance probable des perturbations, avec dépression barométrique, pluie, neige ou coups de vents sur la France et sur les pays voisins, vers le — « 1<sup>er</sup> » — nœud ascendant, apogée; le — « (?) 8 » — lunestice boréal; le — « 12 (?) 15 » — nœud descendant; le — « 19 (?) 21 » — lunestice austral; le — « 22 (?) 25 » — nœud ascendant; le 30, apogée. Cela à un ou deux jours près, selon la position géographique des localités, tantôt sur une latitude, tantôt sur une autre, suivant l'élevation et le mode de déclinaison de la lune, et successivement de l'Ouest à l'Est.

## LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE.

Voici ce que nous lisons dans le Moniteur universel du 9 nivôse an II de la République française, une et indivisible (29 décembre 1793) :

### TRIBUNAL CRIMINEL RÉVOLUTIONNAIRE.

Séances des 4 et 5 nivôse.

Ont été condamnés à la peine de mort :

1<sup>o</sup> Michel Bourg, âgé de cinquante-trois ans, couvreur en paille, natif de Metzgerche (Moselle);

2<sup>o</sup> Pierre Vetzler, âgé de cinquante-deux ans, tisserand, natif du même lieu;

3<sup>o</sup> Pierre Hourtz, âgé de cinquante-cinq ans, couvreur en paille, natif du même lieu;

4<sup>o</sup> Michel Kartz, âgé de quarante-huit ans, tisserand, né au même lieu;

Et Etienne Teyssier, ci-devant négociant, convaincu d'avoir entretenu des correspondances avec les ennemis de la République et conspiré contre la liberté et la sûreté du peuple français;

Charles-Auguste Prévost-Lacroix, natif de Louisebourg (Amérique septentrionale), capitaine de division, demeurant à Rochefort, convaincu d'avoir foulé aux pieds la cocarde tricolore et arboré la cocarde blanche, a été condamné à la peine de mort.

Ont été condamnés à la même peine dans la séance du 6 :

1<sup>o</sup> Jean-Marie Allard, âgé de cinquante-sept ans, curé de Bagneux, district de Saumur (Maine-et-Loire), natif de Craon, département de la Mayenne, convaincu d'avoir voulu, par ses propos, provoquer le rétablissement de la royauté;

Nicolas Camot, âgé de quarante-un ans, boulanger, natif de Boulard, district de Meaux, département de la Marne, demeurant à Paris, rue Saint-Jacques, convaincu d'avoir accaparé du pain pour son usage; d'avoir, au mépris de la loi, fait et fourni du pain de farine inférieure et d'avoir tenu des propos tendant à provoquer la dissolution de la République;

Alexandre Laroque, âgé de quarante-deux ans, natif de Quimper-Corentin (Finistère), et Hyacinthe-Victor Trémaria, son frère, âgé de trente-deux ans, natif du même lieu, capitaine de vaisseau, tous deux ci-devant nobles, traduits au tribunal révolutionnaire par décret de la Convention nationale du 15 brumaire, convaincus d'avoir entretenu des correspondances criminelles, contre-révolutionnaires, avec les ennemis intérieurs et extérieurs de la République, ont été condamnés à la peine de mort.

La même peine a été prononcée, dans la séance du 7, contre Daniel-Félix Barrois, âgé de quarante-neuf ans, natif de Nogent-le-Rotrou, commis à l'administration de l'habillement de l'Oratoire, demeurant à Paris, rue Tiquetonne, 124, convaincu d'être le complice d'un complot et conspiration qui ont existé de la part de la ci-devant Cour, dont Lafayette, Bailly et autres scélérats ont été les principaux mobiles, de faire massacrer les patriotes au Champ-de-Mars, dans la journée du 17 juillet 1791, et d'allumer la guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres.

2<sup>o</sup> Augustin-Amable Clément, âgé de trente-trois ans, horloger, natif de Paris, y demeurant rue Montmartre, convaincu d'a-

voir, dans la journée du 17 juillet 1791, massacré plusieurs patriotes qui étaient rassemblés au Champ-de-Mars et, par ce crime infâme, d'avoir participé aux complots et conspirations qui ont existé de la part de la ci-devant Cour, dont Lafayette, Bailly et autres scélérats ont été les principaux auteurs.

## Faits divers.

On lit dans le Pays :

Nous avons dit l'autre jour qu'il n'était plus de bon ton désormais pour les hommes de paraître gantés au théâtre, en soirée ou au bal.

Les mains doivent être libres, nues, la gauche ornée d'une bague chevalière portant cachet armorié, s'il y a lieu.

Il est bon de savoir que cette mode n'est qu'un retour à d'anciens usages de cérémonial et d'étiquette, très-rationnels, d'ailleurs.

Le gant, jadis, était considéré comme un vêtement de dehors qu'il fallait ôter, de même que le chapeau, en entrant dans un lieu commandant le respect, ou devant un supérieur.

Au moyen âge, celui qui entrait à l'église sans ôter ses gants, commettait une indécence.

L'étiquette des palais souverains est formelle sur ce chapitre. On ne doit approcher la personne d'une majesté qu'après avoir ôté ses gants. Par tolérance, on peut demeurer ganté aux bals de cour, mais le cérémonial des audiences privées exige rigoureusement la main nue.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gêrome. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Gêrome. — Noël, par Simon de Vandière. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — L'Inde anglaise et l'Afghanistan, par Ernest Herbaut. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Le Vésuve, par Ch. Murato. — Livres illustrés. — Cours d'aquarelle, par Eugène Ciceri. — Courrier des modes, par M<sup>lle</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Paris : Les petites Soeurs des pauvres recueillant des aliments dans les hôtels. — La Fête de Noël (septs sujets). — La nuit de Noël au Canada. — Afghanistan : Tirailleurs afghans. Officiers anglais faisant des signaux avec l'hélioscope. — Inde Anglaise : Une rue à Pechavar. Simla en hiver. — L'éruption du Vésuve : observatoire du professeur Palmieri, au pied du cône. — Histoire de France, racontée à mes petits enfants, par M. Guizot (1789-1808) : Boissy-d'Anglas se découvrant devant la tête du député Féraud. Bataille de Jemmapes. — La Terre-Sainte : Bethléem. — Rébus.

Abonnements (Paris et départements) : 1 an, 22 fr.; 6 mois, 14 fr. 50; 3 mois, 6 fr. — Bureaux : rue Auber, 3, place de l'Opéra.

12<sup>e</sup> ANNÉE.

## LE MONITEUR.

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Paraît tous les dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro

Bulletin politique. — Bulletin financier — Revue de 4 fr. toutes les valeurs de la Bourse. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Coupons échus, appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Bulletin agricole. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume de 430 pages in-8<sup>o</sup>.

Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIERE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gas-

ralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, saignements, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épaissement, déperissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétide en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefa-

çons et exigez la marque de fabrique « Revalés-cière du Barry. »  
 Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.  
 Voici quelques-unes des cures :  
 N° 9,480 : M. Gauthier, à Luzarches, d'une constipation opiniâtre, perte d'appétit, catarrhe, bronchite.  
 Cure N° 65,314.  
 Monsieur. — Dieu soit béni ! votre Revalés-cière m'a sauvé la vie. Mon tempérament naturellement faible était ruiné par suite d'une horrible dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les médecins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalés-cière m'a rendu la santé.  
 A. BRUNELIÈRE, curé.  
 Cure N° 45,270.  
 PHTHISIE. — Roberts, d'une consommation pulmonaire avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 ans.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalés-cière, en boîtes de 4, 7 et 70 francs. — La Revalés-cière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DELAGRÈE, — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, M<sup>me</sup> BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMÉTY, confiseur; EMILE RICHARD, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

**CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
**Ligne de Poitiers-Saumur.**

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 30 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.	10 h. 30 m. soir.
1 — 10 — —	4 — 45 — —	10 — 10 — —	11 — 50 — —
3 — 20 — —	10 — 10 — —	11 — 50 — —	
7 — 45 — —			

Il y a, en outre, un départ de Saumur pour Montreuil à 8 h. 10 m. matin, avec correspondance pour Angers.

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.	10 h. 30 m. matin.	4 h. 45 m. soir.	10 h. 30 m. soir.
12 — 10 — —	4 — 40 — —	9 — 10 — —	11 — 20 — —
1 — 45 — —	9 — 10 — —		
6 — 55 — —	11 — 20 — —		

Départ de Montreuil pour Saumur, 2 h. 11 m. soir. Arrivée à Saumur, 2 h. 50. Ce train correspond au train d'Angers à Montreuil-Bellay.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 2 JANVIER 1879.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % amortissable	76 80	12	»	Crédit Foncier colonial, 300 fr.	865	»	»	Canal de Suez	725	»	»
3 % amortissable	79 40	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f., 250 p.	813 75	»	1 35	Crédit Mobilier esp.	762 50	12 50	»
4 1/2 %	107 75	»	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	880	»	»	Société autrichienne.	535	»	»
5 %	113 83	»	»	Crédit Mobilier	491 25	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Obligations du Trésor, t. payé.	512	»	»	Crédit foncier d'Autriche	571 25	3 75	»	Orléans	363	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	243	»	»	Charentes, 500 fr. t. p.	395	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	358	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	518	»	»	Est	675	»	»	Est	356 50	»	»
— 1865, 4 %	533	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	1080	»	»	Nord	363 50	»	»
— 1869, 3 %	415	»	»	Midi	851 25	»	1 25	Ouest	356	»	»
— 1871, 3 %	407	»	»	Orléans	1168 75	2 50	»	Midi	356	»	»
— 1875, 4 %	514	»	»	Ouest	733 75	»	1 25	Charentes	276 25	»	»
— 1876, 4 %	513 50	»	50	Compagnie parisienne du Gaz.	1257 50	»	2 50	C <sup>o</sup> Canaux agricoles	276 25	»	»
Banque de France	3093	»	»	C <sup>o</sup> gén. Transatlantique	500	»	»	Canal de Suez	560	»	»
Comptoir d'escompte	762 50	»	»								
Crédit agricole, 200 f. p.	467 50	»	»								

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
 (Service d'hiver, 9 décembre).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 6 minutes du matin, express-poste.	6 — 45 — —	8 — 56 — —	1 — 15 — —	4 — 17 — —	10 — 37 — —
6 — 45 — —	8 — 56 — —	1 — 15 — —	4 — 17 — —	10 — 37 — —	
8 — 56 — —	1 — 15 — —	4 — 17 — —	10 — 37 — —		
1 — 15 — —	4 — 17 — —	10 — 37 — —			
4 — 17 — —	10 — 37 — —				
10 — 37 — —					

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 31 minutes du matin, direct-mixte.	9 — 31 — —	12 — 40 — —	1 — 40 — —	4 — 44 — —	10 — 48 — —
9 — 31 — —	12 — 40 — —	1 — 40 — —	4 — 44 — —	10 — 48 — —	
12 — 40 — —	1 — 40 — —	4 — 44 — —	10 — 48 — —		
1 — 40 — —	4 — 44 — —	10 — 48 — —			
4 — 44 — —	10 — 48 — —				
10 — 48 — —					

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

29, Quai des Grands-Augustins, 29.  
 45<sup>e</sup> ANNÉE (1877).

# MAGASIN PITTORESQUE

29, Quai des Grands-Augustins, 29.

Prix du volume broché . . . . . 7 fr. »  
 — cartonné . . . . . 8 50  
 Franco par la poste, 1 fr. 50 cent. en sus des prix ci-dessus.  
 Etranger, suivant les conventions postales.  
 On peut se procurer chaque volume séparément.

La collection se compose des années 1833 à 1877. — Le volume 1877 (45<sup>e</sup> année), mis en vente le 5 décembre 1877.  
 LES ABONNEMENTS COMMENCENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER OU DU 1<sup>er</sup> JUILLET. — LES LIVRAISONS SONT ENVOYÉES À LA FIN DE CHAQUE MOIS.

PRIX DE L'ABONNEMENT :  
 Paris . . . . . 7 fr. »  
 Départements . . . . . 8 50  
 Etranger, suivant les conventions postales.  
 On peut se procurer séparément un numéro mensuel dans une couverture.  
 Prix : Paris, 60 c. — Départements, 70 c.

**OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE DU MAGASIN PITTORESQUE, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 29 :**

TABLE ALPHABÉTIQUE ET MÉTHODIQUE des trente premières années du *Magasin pittoresque*.  
 1 volume broché . . . . . 7 fr. »  
 Cartonné . . . . . 8 50

ALMANACHS DU MAGASIN PITTORESQUE de 1851 à 1877, environ 30 gravures dans chaque Almanach.  
 Chaque almanach . . . . . 50 c.

ALBUM DU MAGASIN PITTORESQUE, 1 vol. grand in-4, cartonné avec luxe, doré sur tranche, contenant cent gravures choisies dans la collection.  
 Prix . . . . . 45 fr.  
 VOYAGEURS ANCIENS ET MODERNES, 4 volumes, 941 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 6 fr.  
 L'ouvrage complet . . . . . 24

HISTOIRE DE FRANCE, d'après les documents originaux et les documents de l'art de chaque époque; 2 vol., 800 gravures.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15  
 LECTURES DE FAMILLE, choisies dans la collection du *Magasin pittoresque*; 1 volume in-4<sup>e</sup>. — 2<sup>e</sup> édition.  
 Prix, broché . . . . . 5 fr.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE ET HISTORIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE, par M. P. Poitevin, 2 vol.  
 Prix de chaque volume broché . . . . . 7 fr. 50  
 L'ouvrage complet . . . . . 15  
 LES VRAIS ROBINSONS, par MM. Ferdinand Denis et Victor Chauvin, illustrés par Yau-Dargent; 1 vol. grand in-8<sup>e</sup>.  
 Prix, pour Paris, broché . . . . . 15 fr.

Tous les prix ci-dessus sont ceux de Paris. — Pour les départements et l'étranger, l'affranchissement se paye en sus. — Le prix du cartonnage est de 1 fr. 50 cent. par volume.  
 Le conseil central d'instruction primaire de la ville de Paris a placé le *Magasin pittoresque* sur la liste des ouvrages propres à être donnés en prix dans les écoles primaires et supérieures, et dans les classes d'adultes.  
 On peut se procurer tous les ouvrages ci-dessus chez M. DÉZÉ, libraire, rue Saint-Jean, n° 1, à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

**VENTE**  
 Aux enchères publiques,  
 POUR CAUSE DE DÉPART,  
 Le samedi 4 janvier 1879, à une heure.  
 A Saumur, sur la place de la Bilange.  
 Il sera vendu :  
 Un bon cheval, un break à capote mobile et un harnais;  
 Le tout appartenant à M. le receveur des contributions indirectes des Rosiers-sur-Loire, admis à faire valoir ses droits à la retraite;  
 Plus une magnifique jument pleine, âgée de huit ans.  
 Au comptant, plus 10 0/0 applicables aux frais.  
 Le Commissaire-priseur,  
 THUBÉ.  
 (3)

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
**UNE JOLIE MAISON**  
 Sise au Pont-Fouchard,  
 Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affruités;  
 Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.  
 S'adresser à M. BOUGHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (342)  
 M. FAUVEL, rue Beaupreau, à Saumur, demande un apprenti pour le blanc.

**A VENDRE**  
**BEAU CHEVAL**  
 Excellent sous tous les rapports.  
 S'adresser à M. AUBERT, à Saint-Florant. (639)

UNE MAISON DE COMMERCE demande un commanditaire pour une somme de 20,000 francs.  
 S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUAS, notaire à Saumur. (4)

**AVANCÉS**  
 et ouvertures de crédit de banque  
 aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre et janvier.  
 Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

UN HOMME, libéré du service militaire, muni de bons certificats, demande un emploi.  
 S'adresser au bureau du journal.

Goutte, Gravelle Neuf guérisons sur dix.  
**SALICYLATE LITHINE**  
**SCHLUMBERGER**  
 SEUL BREVETÉ  
 60 pilules — Flacon 5 fr.  
 prép. par CHEVRIER, Pharma.  
 21, faubourg Montmartre, Paris.  
 Dépôt à Saumur, ph<sup>o</sup> GABLIN.

Exposition universelle 1878  
 MÉDAILLE D'ARGENT.

**VITICULTURE DE L'ANJOU**  
 Arrondissement de Saumur,  
 Par  
**Eugène BORIT.**

EN VENTE :  
 Chez M. E. MILON, libraire,  
 rue d'Orléans, Saumur.

**INCONTINENCE D'URINE**  
 DES ENFANTS.  
 Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux.  
 Traitement gratuit pour les pauvres.

**CHANGEMENT DE DOMICILE.**

**M. RIELLANT**  
 DENTISTE,  
 Place de la Bilange, n° 4.

**PAPIER WLINSI**  
 Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'inflammation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. 1,50. Se défier des contrefa.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1873; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.  
**BANDAGES HERNIAIRES**  
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, à PARIS.  
 Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>rs</sup> V. LARDEUX, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.  
 Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>rs</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; tous les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**LA TOILETTE DE PARIS**  
 Rue de Lille, 25, à Paris.  
 LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE  
 Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.  
 Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.  
**PRIX D'ABONNEMENTS**  
 Paris, Départements et Algérie. 6 francs par an.  
 Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.  
 La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.  
 Saumur, imprimerie de P. GODET.  
 Certifié par l'imprimeur soussigné.  
 LE MAIRE,